

COMMISSION MÉDICALE

Rapport d'activité 2016

(Version courte)

COMPOSITION

- La **COMED NATIONALE** s'occupe du HAUT NIVEAU, de L'ÉLABORATION DES RÈGLEMENTS ET DE LA GESTION DES CONTRE-INDICATIONS /DÉROGATIONS à la licence et plus généralement de LA SÉCURITÉ MÉDICALE de nos ACTIVITÉS et DISCIPLINES.

Elle est composée :

- **des MÉDECINS CHEFS DES ÉQUIPES DE FRANCE pour chacune des disciplines volantes :**
 - D^r Christophe Pianfetti pour le parapente et le speed-riding remplacé progressivement par le D^r Brechignac,
 - D^r Jean-François Clapé pour le deltaplane,
 - D^r Jonathan Treille pour les tractées (kite),
- **du MÉDECIN CHARGÉ DU SUIVI MÉDICAL RÉGLEMENTAIRE SMR** (D^r Christophe Pianfetti remplacé dès 2017 dans cette fonction) ;
- **des MÉDECINS DES ÉQUIPES DE FRANCE ;**
- **du MÉDECIN FÉDÉRAL NATIONAL** qui coordonne le tout.
- **La COMED RÉGIONALE composée :**
 - **du pool des MÉDECINS DE LIGUE** qui ont en charge la gestion locale, régionale ou interrégionale des différents problèmes posés sur le terrain ; certaines ligues n'ayant pas de médecin identifié, nous avons réuni l'ensemble des collègues exerçant dans les ligues au sein d'un pool qui permet de fonctionner.

MISSIONS

- Accompagnement des équipes de France de toutes les disciplines lors de certains championnats internationaux (médecins, kinés)
- Régulation des autres déplacements des équipes de France pour gérer les accidents/incidents médicaux
- Intégration et suivi des modifications législatives (SHN- licence)
- Participations aux groupes de travail du ministère et du CNOSF sur les problématiques de la licence et du haut niveau
- Aide aux organisateurs de manifestations/compétitions pour organiser la sécurité médicale
- Aide aux licenciés pour la préparation des déplacements à l'étranger
- Aide à l'accessibilité aux licenciés blessés ou handis à travers le principe des dérogations
- Organisation du contrôle médical à la prise de licences (CACI, périodicité, questionnaire)
- Mission d'expertise des dossiers de dopage
- Mission d'expertise pour certains accidents dont le diagnostic n'est pas clair
- Révision des statuts, contre-indications et procédures en fonction de l'évolution des disciplines et des problèmes rencontrés
- Participation à la recherche INSERM pour prévenir les accidents liés à nos disciplines
- Participation à des travaux de mémoires de 3^e cycle et de doctorat présentés par des médecins intéressés par nos disciplines.
- Participation et présentation de travaux divers au congrès national des médecins fédéraux et SFTS/SFMES.

François Duchesne de Lamotte
Président de la commission Médicale
Médecin Fédéral National